

Allongement du DES d'Hépatogastroentérologie : les 5 ans, c'est maintenant !

*Hepatogastroenterology
internship 5 year
duration: it is right now!*

Sabrina Sidali⁽¹⁾, Michel Dapoigny⁽²⁾,
Abdellah Hedjoudje⁽³⁾,
Michel Robaszekiewicz⁽⁴⁾,
Christine Silvain⁽⁵⁾

¹ AFIHGE (Association française des
internes d'Hépatogastroentérologie)

² CNU HGE (Conseil national des
universités Hépatogastroentérologie)

³ ISNI (Intersyndicale nationale des
internes)

⁴ SFED Société française d'endoscopie
digestive

⁵ CDU HGE (Collège des universitaires
Hépatogastroentérologie)


e-mail : <Christine.SILVAIN@
chu-poitiers.fr>

Suite la publication au Journal Officiel du décret n°2016-1597 du 25 novembre 2016, notre spécialité est confrontée à une nouvelle architecture du troisième cycle des études médicales qui s'est mise en place à la rentrée 2017. Cette réforme scinde la formation des internes en trois phases : une phase socle d'une durée de un an, une phase d'approfondissement d'une durée de deux à trois ans selon les disciplines, suivie d'une phase de consolidation, en « autonomie supervisée » pendant laquelle l'interne, qui a soutenu sa thèse, a un statut de « docteur junior ». L'ensemble des connaissances théoriques et des compétences communes à tous les hépatogastroentérologues doit être acquis pendant les deux premières phases. Dans ce contexte, une maquette de DES à quatre ans mettait en péril l'apprentissage et la richesse de notre spécialité.

Suite à une enquête de l'AFIHGE réalisée en 2016, les internes d'hépatogastroentérologie estimaient à 68 % qu'il était difficile d'acquérir en six semestres toutes les connaissances et les compétences de notre spécialité du fait de sa diversité, de sa multiplicité d'organes, et de sa dimension technique et interventionnelle, notamment dans le domaine de l'endoscopie digestive et de la proctologie. Le décret du 25 novembre stipulait également que les modalités d'accès et le nombre d'étudiants autorisés à suivre une option ou une formation spécialisée transversale (FST) serait fixé chaque année par arrêté ministériel et précisait que la durée des DES pourrait être revue annuellement aussi. Ce contingentement de l'accès aux options et FST qui s'excluent mutuellement limitait considérablement les possibilités de formations complémentaires des nouvelles promotions d'internes.

Malgré la demande forte exprimée et répétée par les collèges, CDU, CNU et les internes, le gouvernement est d'abord resté hermétique à nos revendications. Au printemps 2017, la mise en péril de notre spécialité, a conduit à une forte mobilisation et à l'unité de toutes les composantes de notre spécialité qu'elles soient universitaires, hospitalières ou libérales avec pour revendication principale un allongement de la durée du DES d'hépatogastroentérologie à cinq ans. Cette mobilisation a été marquée par une journée de grève des internes d'hépatogastroentérologie le vendredi 31 mars 2017 soutenue dans toute la France, notamment par l'intersyndicale nationale des internes (ISNI). La publication des maquettes de DES dans le Journal Officiel le 28 avril 2017 semblait clore définitivement le débat. La maquette du DES d'HGE était donc fixée officiellement à 4 ans. Cependant, la mobilisation de toutes les composantes de la spécialité, une dernière réunion entre les présidents de CNU d'HGE, de

Pour citer cet article : Sidali S, Dapoigny M, Hedjoudje A, Robaszekiewicz M, Silvain C. Allongement du DES d'Hépatogastroentérologie : les 5 ans, c'est maintenant !. *Hépatogastro* 2018 ; 25 : 971-972. doi : 10.1684/hpg.2018.1713



cardiologie et de néphrologie (ces deux derniers demandant aussi un passage de leur maquette à 5 ans) avec les conseillers des deux ministères a facilité la décision par le ministère des Affaires sociales et de la Santé et le secrétariat d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche le 5 mai 2017 de missionner l'IGAS et à l'IGAENR afin d'établir un cahier des charges pour une éventuelle révision des maquettes de DES en tenant compte des évolutions de l'exercice médical et de la demande en santé.

Notre spécialité a donc été auditionnée dans le cadre de cette mission IGAS et IGAENR. Cette audition a permis de prendre conscience de la méconnaissance importante de notre spécialité. En effet, le Livre Blanc de l'hépatogastroentérologie, qui aurait pu servir de référence, datait de l'année 2000, et les évolutions, en particulier techniques, de l'exercice médical en hépatogastroentérologie étaient insuffisamment diffusées au niveau des instances ministérielles et des médias en général. L'argumentaire produit lors de cette audition n'a pas permis de convaincre la mission que la maquette du DES d'HGE devait être allongée à cinq ans, et il nous a été demandé lors de la publication du rapport de la mission IGAS IGAENR en début d'année 2018 de présenter des éléments plus probants d'évaluation des besoins de santé et de formation. Un argumentaire correspondant aux différents points sollicités dans le rapport a été produit avec les éléments disponibles les plus objectifs, les plus précis et les plus informatifs possibles, précisant les contours de notre spécialité, ses différents champs de compétences et sa particularité médicoteknique. Un énorme travail de fond a ainsi été entrepris par les universitaires afin de documenter les besoins de santé, les données démographiques et territoriales, les données de santé publique sur les évolutions de morbi-mortalité liées aux maladies prises en charge par la spécialité, le délai d'accès aux soins, les évolutions techniques, les parcours de formation des étudiants et la proportion d'internes susceptibles de s'inscrire à une option ou une FST, les délais d'installation et les référentiels métier et compétences des hépatogastroentérologues. Ce travail a permis d'engager les discussions finales avec les conseillers ministériels dans de bonnes conditions et il servira sans aucun doute de base au futur Livre Blanc de notre spécialité qui devrait voir le jour dans les mois qui viennent.

Grace à la mobilisation de toute la profession (Conseil National Professionnel d'Hépatogastroentérologie, CNU, Collège des Universitaires, sociétés savantes, syndicats, praticiens hospitaliers, hépatogastroentérologues libéraux) et à celle des internes et de leurs représentants au sein de l'AFIHGE et de l'ISNI, et avec l'aide du Pr B. Schlemmer, chargé de mission « Réforme du 3^e cycle des études médicales », les ministères nous ont entendus. **Grâce à vous tous, à l'union de notre spécialité, et au travail de fond effectué, nous avons passé cette étape indispensable pour offrir un niveau de soins compatibles avec les besoins de la population.**

À partir de novembre 2018, une nouvelle architecture du 3^e cycle des études médicales se mettra en place avec, enfin, un allongement de la durée du DES à 5 ans répondant à l'étendue des compétences requises dans notre spécialité médico-technique en plein essor ! Dans cette nouvelle maquette à cinq ans, les options disparaissent pour l'instant (une option de proctologie est en cours de reconstruction pour une meilleure intégration dans la nouvelle maquette) afin de faciliter l'accès aux FST. Un nouveau défi nous attend donc : celui de la FST de cancérologie. Une étude auprès des internes et de l'AFIHGE estimait à 30 % le taux d'internes inscrits au DESC de cancérologie. Il est ainsi plus que nécessaire de permettre l'accès au plus grand nombre à cette formation complémentaire.

Liens d'intérêts : les auteurs déclarent n'avoir aucun lien d'intérêt en rapport avec l'article. ■